



1 Du parking **P**, traverser la route. Emprunter à droite le chemin aménagé, au-dessus du canal de Lunel. Sortir de la ville et poursuivre en longeant le canal sur la large piste, en bordure de champs (☞ remarquer la faune caractéristique des étangs : hérons cendrés, aigrettes, etc.). Quitter la piste et utiliser la passerelle tout droit. Continuer sur un sentier monotrace. Passer les vergers de pommiers, franchir une deuxième passerelle. Traverser un tunnel de cannes de Provence. Le sentier surplombe le canal et longe des espaces agricoles (champs, vergers etc.). Atteindre la confluence avec le ruisseau du Dardaillon.

2 Remonter le cours d'eau à droite, à travers la ripisylve (forêts riveraines des cours d'eau). Marcher sur le chemin enherbé jusqu'à la route, à l'entrée du village de Saint-Nazaire-de-Pézan. Emprunter le pont à gauche.

3 Tourner à droite pour remonter le Dardaillon. Traverser la D 110 (⚠) puis emprunter, 300 m plus loin, le chemin de droite qui domine le Dardaillon et les vergers de pommiers. Arrivé à la D 24, emprunter le pont pour franchir le Dardaillon, puis traverser la route (⚠) pour suivre un sentier qui longe les terrains de sports et les jardins partagés (tables de pique-nique).

4 À la route, se diriger à droite. Poursuivre tout droit dans la rue dite chemin du Fesc. Tourner à gauche sur la piste cyclable (le long de la D 24) et rejoindre l'entrée de Lunel. Passer le rond-point de l'Étang de l'Or. Emprunter l'avenue des Abrivados, passer la Halle Alain Le Hetet pour rejoindre la rive droite du canal, où l'on retrouve le point de départ.

A **Départ du village Lunel-Viel (parking P Halle des Sports Pierre de Coubertin, 78 rue Gustave-Courbet, 7 km A/R jusqu'à Saint-Just)** : traverser le lotissement, rue Clara-Schumann puis passage Thelonious-Monk pour rejoindre l'allée Paul-Manse, face à l'Arboretum du parc Caroline-Ungher (☞ belvédère, prairie fleurie, aire de pique-nique etc...).

> **Accès à gauche au ☞ parc du domaine du château (200 m A/R)** : présence d'une grande orangerie. Le parc comprend de nombreuses essences, platanes, maroniers, micocouliers, chênes, palmiers, cyprès.

B Prendre à droite et marcher jusqu'au bout du parc. Face au ruisseau du Dardaillon, tourner à droite sur une allée de peupliers blancs. Traverser une route (⚠). Poursuivre en face le long du cours d'eau (à droite, des jardins partagés). Plus loin, franchir la D 10. Aller tout droit (espace aménagé, bancs), toujours le long du ruisseau. Continuer dans la plaine agricole (cultures céréalières, vignes, pommiers). Rester rive droite du Dardaillon (observer à gauche le Mas de Cadoule et son allée de platanes).

C À la route, poursuivre tout droit sur le chemin stabilisé. Plus loin, franchir un pont, passer sur l'autre rive et rejoindre l'itinéraire principal à Saint-Just.

Au départ de Lunel-Viel, ou de Lunel, cet itinéraire vous conduira le long des cours d'eau du canal de Lunel et du Dardaillon, jusqu'à leur confluence. Vous y découvrirez les influences de la Camargue toute proche et la richesse de sa faune, traverserez la plaine agricole et ses nombreux vergers, vignes et champs céréalières, et découvrirez le patrimoine de villes anciennes.

MONTPELLIER PETITE CAMARGUE



◆ Lunel, à 25 km à l'ouest de Montpellier, par la N 113 ou l'A 9. Train ou bus (lignes 601, 607, 135 et 136).

◆ **P** (GPS : N 43°39'59.2" – E 4°07'40.5")
Complexe sportif Colette Besson à Lunel,
ou
P (GPS : N 43°40'40.5" – E 4°05'46.3")
Halle des sports Pierre de Coubertin à Lunel-Viel.

RECOMMANDATIONS



- > Rester sur les chemins balisés. Bien suivre le balisage.
- > Prévoir une réserve d'eau suffisante et se protéger du soleil.
- > Prévoir des chaussures de marche adaptées à la randonnée.
- > Respecter le milieu naturel, les propriétés privées, traversée de pâturage, bien refermer les clôtures.
- > Respecter le travail des vignerons.
- > En période de chasse, rester vigilant et respecter les panneaux indiquant les chasses en cours : pour tous renseignements, contacter la FDC34 : 04 67 42 41 55 ou fdc34.com.

INFOS

- ◆ **Office de Tourisme du Pays de Lunel**
04 67 71 01 37, www.ot-paysdelunel.fr
- ◆ **Communauté de Communes du Pays de Lunel**
04 67 83 87 00, www.paysdelunel.fr
- ◆ **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr



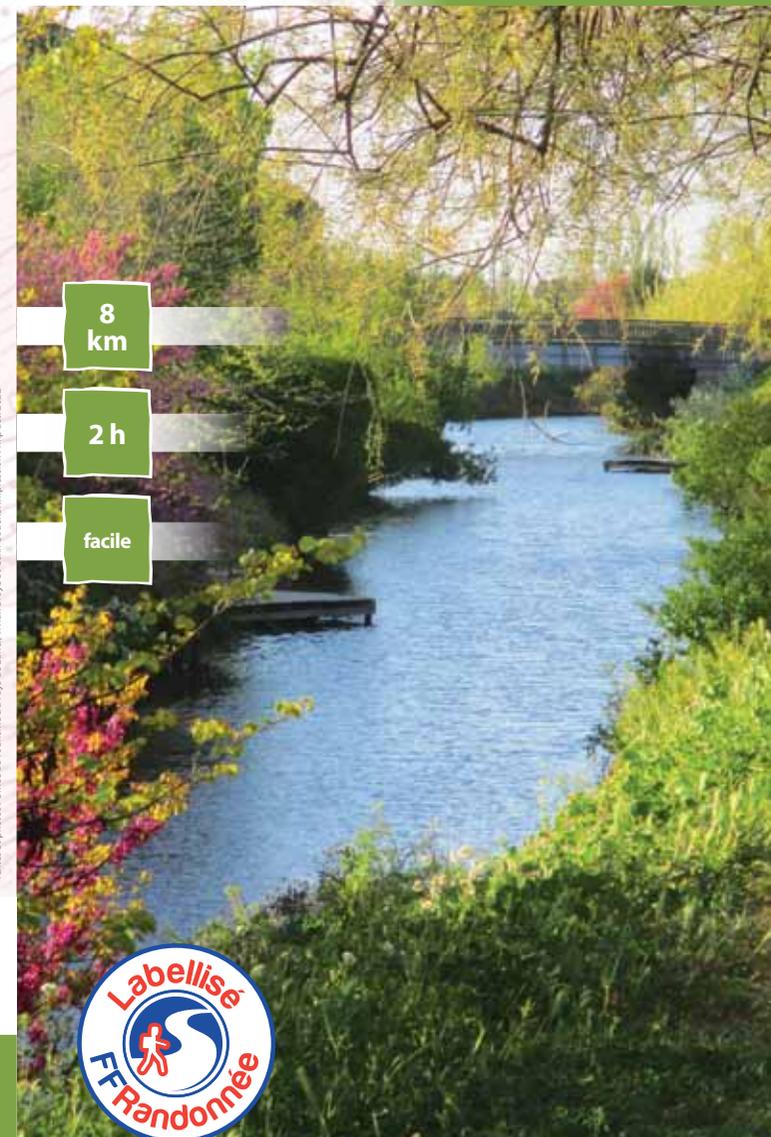
Itinéraire PR labellisé FFRandonnée, aménagé, entretenu et balisé par la Communauté de Communes du Pays de Lunel, avec l'appui technique du Syndicat Mixte du Bassin de l'Or, de la FFRandonnée Hérault et le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.

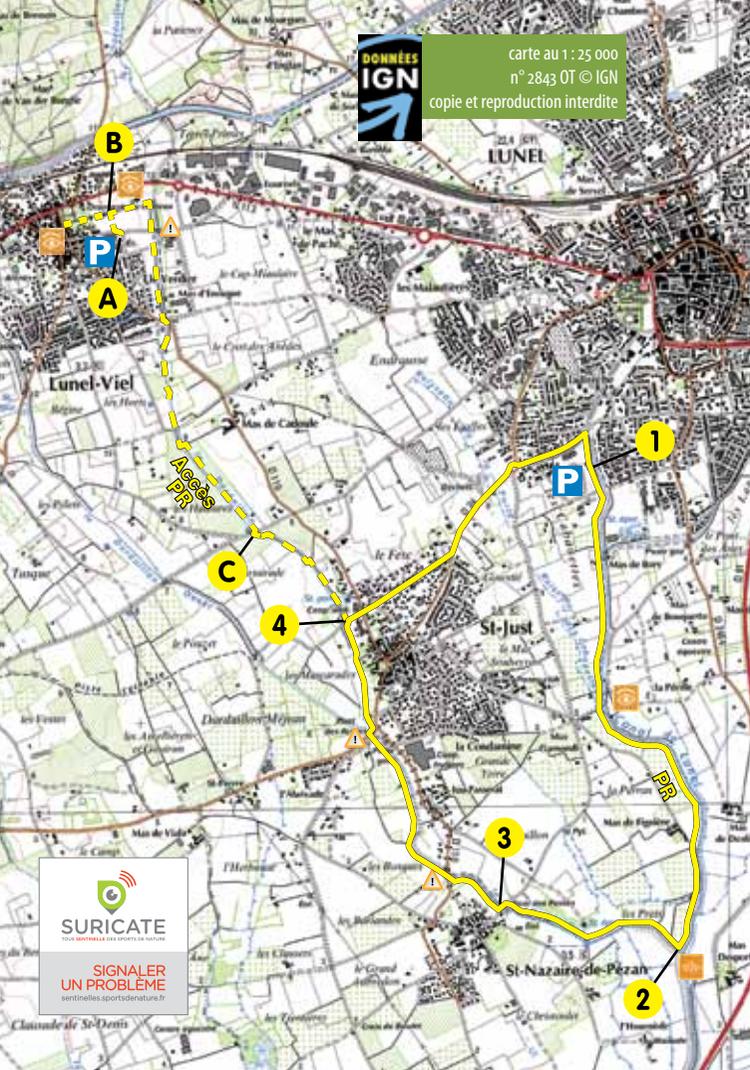


8 km

2 h

facile





LE CANAL DE LUNEL

Il faisait jadis de la ville un port sur l'étang de l'Or et la Méditerranée. Entrepris dès le XIV^e siècle, ce canal atteint le cœur de ville au début du XVIII^e siècle avant d'être marginalisé par le train et déclassé en 1937.

Riche en anguilles, que l'on pêchait les nuits sombres à l'aide de paniers percés, le canal de Lunel est à l'origine du nom des habitants de la ville : les Pescalunes, les pêcheurs de lune.

La pêche à l'anguille se poursuit de nos jours. Déjà mentionnées au XV^e siècle, les cabanes de pêcheurs présentes en aval de Lunel constituent désormais des lieux pittoresques de villégiature aux portes de la Camargue.



LA FAUNE ET LA FLORE

Les ripisylves sont essentielles pour la tenue des sols, le soutien de la nappe phréatique, l'épuration des eaux, et la vie aquatique. Ces boisements humides constituent de véritables petites oasis de vie. Ils profitent de nombreuses espèces protégées comme la cistude d'Europe, le campagnol amphibie, le papillon Diane, ou encore de nombreuses plantes dont la nivole d'été. Ils sont parfois investis par des espèces moins désirables qui occasionnent de nombreux dégâts dans les berges, tel que le ragondin, originaire d'Amérique du sud. Ils sont également sensibles à l'implantation de certains végétaux (canne de Provence, ailante, jussies...) qui peuvent déséquilibrer la diversité de la flore locale.



LA PLAINE AGRICOLE

Marquée par l'influence de la petite Camargue, elle accueille de nombreux élevages taurins : les manades. Les taureaux et chevaux de Camargue sont au cœur des traditions regroupées sous le nom de bovine ou de « fé di biou », la « passion du taureau », rassemblant des milliers de spectateurs tout au long de la saison.

Malmenée par la crise du phylloxéra au XIX^e siècle, la viticulture de masse a abandonné les plaines pour se recentrer sur les coteaux et ses appellations de qualité, tel le Muscat de Lunel.

L'arboriculture, les grandes cultures et le maraîchage, ont été favorisés par l'apport des eaux du Rhône via le canal Philippe Lamour en 1960.

Pilier fort de l'économie locale, ces activités sont aussi source de pressions sur les milieux naturels. La profession se mobilise depuis plusieurs années dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

À VOIR

- ◆ Le cœur historique de **Lunel**
- ◆ **Parc de l'Orangerie et Arboretum** Caroline Ungher de Lunel-Viel

À DÉGUSTER

- ◆ **Domaine des Aires**, 67 rue des Aires, Lunel, 04 67 71 12 08
- ◆ **La Tour de Farges**, chemin de la Tour de Farges, Lunel-Viel, 04 67 83 01 69

À VISITER

- ◆ **Musée Médard**, 71 place des Martyrs-de-la-Résistance, Lunel, 04 67 87 83 95
- ◆ **Musée de la Tour des Prisons**, 16 cours Gabriel-Péri, Lunel, 04 67 71 01 37

LÉGENDE DE LA CARTE

— Tracé de l'itinéraire

⚠ Prudence

- - - Accès

📍 À voir

1 Repères chiffrés

📍 Point de vue

P Parking

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

CODE DE BALISAGE

AUTRES RECOMMANDATIONS :

> Prudence aux abords du canal, du Dardaillon et en traversant les routes. Rester sur le chemin balisé, ne pas rentrer dans les vergers et vignes. Attention aux engins agricoles. **Numéro de secours : 112**

